



COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Objet : CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 08 juin 2023 – session ordinaire -	
Heure de la séance : 19h00	Date de la convocation : 02/06/2023
Lieu : Salle du conseil municipal	
Présents : MMES SCHAEFFER, PREVITALI, SAGET, AUGER, CARBO, TULET. MM CIERCOLES, RICHARD, TIBAL, GUITARD, LAMBOLEY, MONTALIEU, DUGUÉ.	
Absent Excusé :	
Procurations : M. SANCHEZ à MME PREVITALI M. PELOUS à M. RICHARD MME CALMETTES à MME TULET	
Secrétaire de séance : M. Jérôme GUITARD. Secrétaire auxiliaire de séance : MME Marlène SENDRON.	

ORDRE du JOUR

- 1-Affectation de résultat commune au BP 2023.**
- 2-Adoption du BP 2023 commune.**
- 3-Adoption du BP assainissement.**

1 – Affectation de résultat commune au BP 2023.

Le conseil municipal ayant pris acte du compte administratif de l'exercice 2022 de la commune et conformément aux règles budgétaires.

Statuant l'affectation de résultat de fonctionnement de l'exercice 2022.

Constatant que le compte administratif se présente ainsi :

Résultat de clôture de l'exercice 2022 y compris le report de l'exercice 2021 :

Fonctionnement : 452 456.13 €

Investissement : 490 884.35 €

Monsieur le Maire demande à son assemblée d'affecter le résultat comme suit :

Report au 002 : 286 456.13 €

Report au 001 : 490 884.35 €

Au 1068 : 166 000.00 €

Voté à l'unanimité

2 – Adoption du Budget Primitif 2023 commune.

Monsieur le Maire donne lecture du Budget Primitif 2023 de la commune en équilibre pour un montant de :

Section de fonctionnement :

- ✓ Dépense : 1 946 150.13 €
- ✓ Recette : 1 946 150.13 €
- ✓

Section d'investissement :

- ✓ Dépense : 2 332 852.00 €
- ✓ Recette : 2 332 852.00 €

Le conseil municipal adopte le budget primitif de la commune présenté ci-dessus.

Voté à l'unanimité

3 – Vote du Budget Primitif 2023 de l'assainissement.

Monsieur le Maire donne lecture du Budget Primitif 2023 de l'assainissement en équilibre pour un montant de :

Section d'exploitation :

- ✓ **Dépense : 524 128.83 €**
- ✓ **Recette : 524 128.83 €**
- ✓

Section d'investissement :

- ✓ **Dépense : 330 036.86 €**
- ✓ **Recette : 330 036.86 €**

Le conseil municipal adopte le budget primitif de l'assainissement présenté ci-dessus.

Voté à l'unanimité

Fin de la séance : 20h00



COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

1-Affectation de résultat commune au BP 2023.

2-Adoption du BP 2023 commune.

3-Adoption du BP assainissement.

Signataires :

AUGER Maryse	
CALMETTES Séverine	
CARBO Danièle	
CIERCOLES Christian	
DUGUÉ François	
GUITARD Jérôme	
LAMBOLEY Éric	
MONTALIEU Dominique	
PELOUS Fabien	
PREVITALI Christelle	
RICHARD Vincent	
SAGET Joëlle	
SANCHEZ Franck	
SCHAEFFER Annick	
TIBAL Jean-Pierre	
TULET Joanna	